



# Relations internationales

Des relations internationales qui s'accroissent

## Alliance internationales

La structure sociale, politique et économique traditionnelle des Pekuakamiulnuatsh est établie sur un vaste réseau d'alliance et de parenté. Ce mode de fonctionnement permettait aux Innus d'assurer un rôle stratégique contre des ennemis communs, tout en favorisant l'accès et le contrôle d'un plus vaste territoire.

C'est dans cette optique que le 6 juin 2019 à Québec, des chefs et représentants élus des Nations innues, malécites, abénakises et atikamekw ont scellé une alliance internationale basée sur l'affirmation de leur droit à l'autodétermination et de leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Par cette Déclaration, les Premières Nations signataires se sont donné les moyens d'affirmer et de consolider leurs relations, notamment en concluant des accords ou des arrangements favorisant la coexistence harmonieuse sur le territoire.

Les territoires ancestraux de Ndakinna, Nitaskinan, Nitassinan et de Wolastokuk n'ayant jamais été cédés, les Nations affirment ainsi leurs droits légitimes de décider de manière autonome de l'avenir, de l'utilisation et de la gestion des territoires ancestraux respectifs. Elles conviennent qu'il est de leur responsabilité d'établir des accords les concernant selon leurs valeurs et leurs coutumes.

## Mamu Uitsheutun : une entente de Nation à Nation

Une entente établissant de nouvelles relations de Nation à Nation entre la Nation des Pekuakamiulnuatsh et la Nation Crie d'Eeyou Istchee a été officiellement signée le 21 juin 2018. Cette entente intitulée MAMU UITSHEUTUN / MAAMUU WIICHEUTUWIN, qui signifie « s'accompagner mutuellement », prévoit notamment que chaque Nation reconnaît la souveraineté de l'autre sur son territoire. Cette affirmation mutuelle est accompagnée non

seulement d'une reconnaissance du titre ancestral des Pekuakamiulnuatsh sur Nitassinan, mais aussi, et afin de diminuer une lacune historique, d'une reconnaissance de droits ancestraux des familles criées qui fréquentent une zone partagée avec les Pekuakamiulnuatsh appelée Peschitaskau/ Shashtuaussi et située dans Nitassinan.

## Nation Innue et autres

Notre Première Nation entretient des relations avec la grande Nation Innue et de façon plus spécifique avec les Premières Nations d'Essipit et de Nutashkuan. Nous avons d'ailleurs convenu, en octobre 2022, d'une entente de gouvernance territoriale avec la Première Nation d'Essipit. L'accord clarifie les délimitations territoriales des Premières Nations afin de collaborer pour la gouvernance, la gestion, l'occupation et l'utilisation du territoire et de ses ressources à des fins d'ilnu aitun. Grâce à cette entente, les pouvoirs d'intervention des Premières Nations auprès des gouvernements, promoteurs et autres Nations deviennent plus forts afin de faire respecter leurs droits respectifs. Notre Première Nation est aussi ouverte à en développer d'autres dans un esprit de reconnaissance mutuelle, de respect et de partage.

## Gouvernements fédéral et provincial

Nos relations avec les Premières Nations qui détiennent aussi des droits ancestraux sur les territoires adjacents à Nitassinan et parfois dans Nitassinan sont au cœur de nos priorités, comme en témoignent notre entente avec les Cris et notre alliance internationale.

En plus de ces relations, nous en avons aussi avec les gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement fédéral demeure un intervenant clé considérant son obligation fiduciaire envers les Premières Nations. Pour ce qui est du gouvernement du Québec, le partage des compétences lui donne autorité, dans l'ordre juridique canadien, en matière de développement





du territoire et d'exploitation des ressources naturelles. Le tout sous réserve de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 qui protège les droits ancestraux.

Nos relations avec ces gouvernements ont grandement fluctué au cours de l'histoire. Rappelons d'abord que les Innuatsh ont gardé le contrôle de Nitassinan durant plusieurs décennies après l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Une lente et progressive dépossession territoriale a par la suite marqué notre histoire et celle de l'ensemble des Premières Nations avoisinantes. Toutefois, les Innuatsh n'ont jamais été conquis et n'ont jamais cédé leurs terres. Nous avons par la suite repris graduellement en charge le développement de notre autonomie et nous avons entrepris des actions pour assurer le respect de nos droits et de notre titre ancestral.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris, il y a plus de 40 ans, un processus de négociation territoriale globale avec les gouvernements fédéral et provincial. Ces négociations visent à préciser nos relations et l'exercice de nos droits dans une entente négociée. En l'absence d'entente, nous continuerons à exercer et à faire respecter nos droits.

Nous réaffirmons constamment la nécessité que nos relations soient de gouvernement à gouvernement lorsqu'il est question de nos droits

et du territoire en particulier. Nous avons d'ailleurs établi des processus avec certains ministères du gouvernement du Québec pour influencer tous projets et activités envisagés sur notre territoire ancestral et susceptibles d'affecter nos droits.

## **Milieus régionaux, promoteurs de projets et autres organismes**

Nous établissons régulièrement des relations ou des partenariats avec les instances des milieux régionaux, des organisations ou des promoteurs de projets. Ces relations ne remplacent toutefois pas celles avec nos interlocuteurs gouvernementaux et sont sans préjudice à nos droits. Nous les établissons considérant la nécessaire cohabitation en territoire et pour bénéficier des retombées du développement sur notre territoire ancestral.

La négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages avec les promoteurs de projets sur notre territoire ancestral constitue l'une des voies que nous préconisons pour diminuer les impacts du développement et pour que les Pekuakamiulnuatsh puissent bénéficier d'une part des retombées du développement. Notre titre ancestral sur Nitassinan comporte d'ailleurs une composante économique dont nous pouvons tirer profit.

